

COMMUNE D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE

Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

5b

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR MIXITÉ SOCIALE ET DES PÉRIMÈTRES DE MIXITÉ SOCIALE

Délibération du Conseil Municipal :	12 juin 2024
Arrêté le :	10 juin 2025
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Mises à jour